



AVIS DE COURSE

LE TROPHEE DU VERDON

Epreuve du Championnat départemental 04 IND temps compensé 5B
Epreuve du Championnat départemental 04 INC temps compensé 5B
Epreuve Critérium départemental 04 Open Skiff / Optimist / Laser B

Samedi 20 août 2022

Club Nautique et de Loisirs de Sainte Croix du Verdon

1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 2.1. La régata est ouverte à tous les bateaux des classes Open Skiff, Optimist, Laser Bug et inter-séries Dériveurs, Catamarans.
- 2.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence Club FFVoile valide.
 - une attestation - questionnaire de santé et une autorisation parentale pour les mineurs.

3. DROITS A PAYER

Tarifs : 10 € équipage simple – 15 € équipage double

4. PROGRAMME

- 4.1. Confirmation d'inscription : **Samedi 20 août de 10h00 à 12h00.**
- 4.2. Date et heure du briefing : **Samedi 20 août à 13h00.**

5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

6. CLASSEMENT

- 6.1. Le système de classement utilisé sera le suivant : 1^{er} 1 point, 2^{ème} 2 points, etc ...
- 6.2. Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.3. Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.4. Si plus de 3 courses sont courues, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

7. ETABLISSEMENT DES RIQUES

La décision de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.